



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire
Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU
9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen
Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org
www.mvtpaix.org



Le 10 octobre 2018

Lettre ouverte à Madame Florence Parly, Ministre des Armées

Madame La Ministre,

Je m'adresse à vous, à l'occasion de votre visite à l'Île Longue le 9 octobre 2018, au nom du *Mouvement de la Paix*, d'un collectif de 170 organisations qui, au plan national, agissent pour la ratification par le maximum d'États, y inclus la France, du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 7 juillet 2017.

Un certain nombre des organisations de ce collectif sont investies dans la préparation d'un rassemblement citoyen le dimanche 14 octobre 2018, devant la base de sous-marins nucléaires de l'Île Longue, comme dans d'autres lieux en France, pour une nouvelle fois souligner l'importance de l'adoption de ce traité par les Nations Unies ainsi que l'importance de l'attribution du prix Nobel de la Paix au réseau international ICAN, dont plusieurs organisations sont membres et qui agit pour la ratification de ce Traité.

Ce rassemblement s'inscrit dans le cadre de la Journée internationale des Nations Unies pour le désarmement nucléaire (26 septembre).

Le 21 septembre 2017, dans le cadre d'une visite à Brest, vous aviez annoncé un quasi-doublement des crédits consacrés à l'arme atomique (voir votre interview au journal *Le Télégramme*). Vous avez depuis, concrétisé cette annonce dans le cadre de la loi de programmation militaire qui prévoit effectivement ce doublement, et de consacrer de l'ordre de 37 milliards d'euros sur 6 ans pour ce que vous appelez « la modernisation des armes nucléaires » et que nous appelons une violation du Traité sur la Non-Prolifération nucléaire (TNP) que la France a signé en 1992 et qui, en son article 6, prévoit que « *Chacune des parties au traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire...* ».

Le traité d'interdiction a été voté en référence à l'article 6 du TNP.

Votre venue en Bretagne le 9 octobre 2018 crée les conditions d'un débat public sur une question fondamentale en matière de paix et de relations internationales. Nous souhaitons que ce débat puisse avoir lieu.

En tant que Ministre, et en relation avec les médias, et en particulier le service public d'information, vous avez tous les moyens de rendre possible un tel débat qui permettrait aux citoyens de notre région, de mieux cerner les enjeux en cause.

Je souhaite, au nom des organisateurs du rassemblement du 14 octobre et suis prêt, en tant que porte-parole du *Mouvement de la Paix*, et un des coordonnateurs du collectif *En Marche pour la Paix*, à participer à un tel débat durant votre séjour.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande faite au nom des organisateurs de ce rassemblement.

Recevez, Madame La Ministre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Roland Nivet

Porte-parole national du *Mouvement de la Paix*

Un des coordonnateurs du collectif national *En marche pour la Paix*

Représentant du *Mouvement de la Paix* (à titre consultatif) à la commission économique et sociale des Nations Unies (ECOSOC)